



## L'Europe : un choix pour l'avenir

### Referendum sur le Traité Constitutionnel Européen du 29 mai 2005

Le Conseil municipal vient d'arrêter l'organisation du scrutin pour le referendum du 29 mai 2005, qui est ouvert à 8 heures et clos à 20 heures dans la Salle des Marronniers. La liste des personnes composant le Bureau, prioritairement les membres du Conseil municipal mais également d'autres citoyens de Riedwahr, sera diffusée très prochainement ; celles et ceux qui ne peuvent pas assurer leur permanence, sont invités à trouver un remplaçant figurant sur la liste électorale et à signaler le changement en Mairie.

Vous avez également été destinataire des documents officiels pour le referendum, dont le traité établissant une Constitution européenne, in extenso.

Après l'adoption par les parlementaires de la révision constitutionnelle préalable au referendum, les Français seront donc appelés à se prononcer le 29 mai sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe. Signé le 29 octobre 2004 à Rome par les vingt-cinq chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, ce traité permet à l'Europe élargie de fonctionner et de progresser.

En 1957, six pays se sont unis pour constituer la Communauté économique européenne. Rejoints depuis par dix-neuf États, ils forment à présent l'Union européenne. Plusieurs traités ont été successivement adoptés puis modifiés pour répondre aux évolutions de son architecture et aux aspirations de ses peuples. Aujourd'hui, le traité établissant une Constitution pour l'Europe se compose d'un texte unique qui se substitue aux traités antérieurs. Il clarifie les règles de fonctionnement de l'Union, fonde son socle démocratique en définissant des valeurs et des objectifs communs et renforce la place de l'Europe dans le monde.

Pour entrer en vigueur, la Constitution européenne doit être ratifiée par tous les pays membres, par voie parlementaire ou référendaire. 16 États membres ont recouru à la voie parlementaire et 9 États ont choisi la voie référendaire. A ce jour, 5 Pays ont approuvé la Constitution.

En retenant la voie référendaire pour la France, on ne peut pas dire que le Président de la République a choisi la facilité, si l'on se rappelle la large majorité dont il dispose au Parlement. Mais au-moins, il aura permis un débat national important sur l'Europe, une prise de conscience de l'Europe actuelle qui a changé d'échelle en passant de 6 à 25 États membres et de 170 millions à 450 millions d'habitants en 2004, avec les nécessaires répercussions sur son fonctionnement : nouvelles règles, outils adaptés,...

Il appartient à chacun de vous de se prononcer librement, en son âme et conscience, ce 29 mai. Il n'est plus possible de mettre en avant un déficit d'information concernant cette constitution et ses enjeux. Vous avez à votre disposition une abondante documentation et même si vous ne vous attellez pas à la lecture fastidieuse des 448 articles qui composent le texte de la Constitution européenne, vous avez accès à des synthèses et à nombre de commentaires dans la presse ; les débats se multiplient et vous connaissez les arguments des partisans des deux camps, du OUI et du NON.

Chacun de vous peut donc se faire une idée de l'enjeu du scrutin pour l'avenir de l'Europe mais aussi de la France. Un dernier mot : vu son importance, il serait dommage de détourner ce scrutin de son objet européen pour se l'accaparer à des fins de politique intérieure.

Le Maire

Bernard DIRNNGIR

### Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 29 avril 2005 et informations diverses.

- **Plantation des « espaces verts » dans la Grand'rue :** le Conseil municipal confirme l'acquisition de plants de végétaux, de diverses essences et d'entretien facile, auprès du pépiniériste de Marckolsheim pour un montant TTC de 287,28 €. Il est rappelé que ces massifs de plantation sont prévus dans l'étude de sécurité menée dans le cadre de la traversée d'agglomération sur RD 3 I et 45 et répondent à des objectifs sécuritaires (plantation en alignement, création d'un rythme urbain, marquage des extrémités des zones de stationnement). Les riverains les plus proches sont invités à surveiller l'évolution de ces jeunes plants, le cas échéant, si nécessaire, à les arroser, surtout en cette période de débourrage.
- **Fixation des tarifs communaux :** pour des raisons notamment comptables, le Conseil municipal a procédé à la mise à jour des tarifs

communaux ; la liste des tarifs actualisés est affichée au tableau d'affichage de la Mairie.

▪ **Mesures en faveur de la préservation de la qualité de l'eau :**

- mise à disposition du public du Schéma d'Aménagement et de la gestion des Eaux Ill-Nappe-Rhin : le document peut être consulté en Mairie.
- Mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau : une large consultation du public portant sur les grands enjeux de la gestion de l'eau, sur le calendrier et le programme de travail des étapes de mise en œuvre de ce processus est organisé du 2 mai au 2 novembre 2005. L'arrêté correspondant est affiché en Mairie.
- **Étude diagnostic concernant le périmètre de captage d'eau de Jepsheim** : la qualité de l'eau distribuée aux habitants du secteur du captage de Jepsheim est bonne ; les résultats des analyses effectuées régulièrement sont affichés en Mairie. Toutefois, dans un souci de prévention et en liaison avec la Chambre d'Agriculture, un diagnostic des pratiques agricoles et un plan d'action ont été établis. Il est par ailleurs à noter que chaque particulier ou jardinier qui utilise des produits phytosanitaires (pesticides), doit se sentir concerné. La Communauté de Communes du Pays du Ried Brun compte communiquer sur ce sujet et proposera sans doute des fiches comportant des conseils pratiques pour préserver la santé et la nappe phréatique lors de l'utilisation de pesticides. Des plaquettes éditées par l'APRONA ([www.aprona.net](http://www.aprona.net)) et s'adressant respectivement aux gestionnaires d'espaces, aux agriculteurs, ainsi qu'aux particuliers et jardiniers amateurs, peuvent dès à présent être consultées en Mairie et pourront prochainement y être disponibles.

▪ **Urbanisme** : avis favorables à la demande de permis de construire pour les travaux d'aménagement intérieur d'un bâtiment accompagnés d'un changement de destination des locaux, au 21 Grand'rue, présentée par M. et Mme Mickaël MEYER, ainsi qu'à la déclaration de travaux de remplacement des tuiles à un local annexe, au 3 Grand'rue, présentée par M. José RODRIGUES.

▪ **Campagne de lutte contre le cancer 2005** : le montant total de la quête à domicile à Riedwihr s'élève à 1 799 €. Un grand merci aux généreux donateurs et aux quêteurs bénévoles, Mesdames Jacqueline ULSAS et Paulette UTARD pour leur engagement et leur disponibilité.

▪ **Don du sang** : la collecte organisée à Jepsheim le 7 avril 2005 a permis d'accueillir 63 donateurs de sang. Au nom des malades, merci.

▪ **Nomination de sergents de sapeurs pompiers volontaires** : lors d'une cérémonie sur la Place de l'Église, le dimanche matin 17 avril 2005, les caporaux Lucien HAUMESSER et David SCHMIDT ont été promus au grade de sergent.

▪ **Communication d'EDF Gaz de France Distribution Alsace** : des régulateurs de la marque Mesura, équipant les installations gaz de certains de ses clients, peuvent présenter des anomalies qui les rendent susceptibles de ne plus garantir la pression adaptée à une bonne utilisation du gaz. Il est procédé au recensement de ces appareils, puis à leur remplacement ; 2000 régulateurs seraient concernés sur toute la France. Dès lors que les régulateurs présentant une anomalie auront été identifiés, les clients concernés recevront un courrier les informant de la date d'intervention du technicien EDF GDF.

▪ **L'espérance de vie progresse toujours** : l'espérance de vie a fortement progressé en France en 2004. Elle s'est allongée de 10 mois en deux ans, soit nettement plus que la tendance des cinquante dernières années, qui était de 3 mois par an. *Les femmes vivent en moyenne jusqu'à 83,8 ans et les hommes jusqu'à 76,7 ans.* L'institut national d'études démographiques explique cette avancée particulière en 2004 notamment par la baisse de la mortalité sur la route, l'absence d'épidémie de grippe et un changement de comportement à l'égard des personnes âgées après le choc de la canicule.

▪ **Un agriculteur sur deux connecté à Internet** : une étude de l'Insee indique que, début 2004, 62,6 % des agriculteurs disposent d'un micro-ordinateur à leur domicile et que 50,1 % ont un accès à Internet. Une proportion supérieure à la moyenne nationale, puisque seuls 45 % des foyers français sont équipés d'un micro-ordinateur dont 31 % avec une connexion Internet.

▪ **Ramassage de vêtements usagés** : il est rappelé que Terre des Hommes France effectue un ramassage de vêtements usagers le 21 mai 2005. Le groupage des sacs de vêtements est prévu devant la grange communale.

▪ **Portes ouvertes du 152<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie** : cette manifestation se déroulera cette année le dimanche 5 juin au Quartier Walter à Colmar.

▪ **Grands anniversaires** : le Maire a adressé ses vœux, ceux du Conseil municipal et de la population, à l'occasion de leur 90<sup>ème</sup> anniversaire à :

- Mme Aline DIETRICH, le 9 avril 2005
- Mme Amélie UTARD, le 13 avril 2005.